l'abréG

le magazine d'information
de la Communauté de Communes du Gévaudan

PORTRAIT

Les élus communautaires



01 **2021**

PRINTEMPS




INFOS PRATIQUES

Communauté de Communes du Gévaudan

4 rue des Chazelles - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 38 41 - Mail : accueil@cc-gevaudan.fr

Service eau et assainissement

Tél : 04 66 42 61 55 - Astreinte : 06 82 35 29 61

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.cc-gevaudan.fr

France services

6 rue Victor Cordesse - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 44 03 78 - Mail : franceservices@cc-gevaudan.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à12h et de 13h30 à 17h30

Médiathèque du Gévaudan « Jules Roujon »

11 avenue Savorgnan de Brazza - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 27 85 - Mail : bibliotheque@cc-gevaudan.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 14h à 17h
Mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 18h
Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Déchèterie

1124 avenue de la Méridienne - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 98 08 - Mail : decheterie@cc-gevaudan.fr

Horaires d'ouverture :

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h et de 14h à 17h
Mercredi : de 14h à 17h
Samedi : de 9h15 à 12h et de 14h à 18h

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h15
Mercredi : de 14h à 18h15

Crèche « Haut comme 3 pommes »

14 bis le Pré de Suzon - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 65 65 90 - Mail : contact@splgevaudan.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 7h à 18h30

LAEP « Ré'Création »

14 bis le Pré de Suzon - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 65 65 90 - Mail : contact@splgevaudan.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi : de 9h à 11h

Office de Tourisme du Commerce et de la Culture

1 place du Soubeyran - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 02 14 - Mail : accueil@gevaudan-authentique.com
www.gevaudan-authentique.com

Horaires d'ouverture :

Hors juillet et août

Du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Juillet et août

Du lundi au samedi : de 9h à 18h
Dimanche : de 9h à 12h30

ÉDITO



La Communauté de Communes du Gévaudan représente notre identité partagée; celle d'un territoire auquel nous sommes toutes et tous fortement attachés; une véritable collectivité où chaque commune garde sa particularité, tout en partageant des moyens et une vision pour un avenir commun.
Au fil des années et des réformes successives, bon nombre de compétences lui ont été transférées, élargissant ainsi son champ d'action, mais nécessitant aussi la structuration des différents pôles afin de consolider la qualité du service rendu à l'usager.

Grâce à l'investissement très important des conseillers communautaires, à l'implication des agents et au soutien des partenaires institutionnels, la Communauté de Communes peut aujourd'hui avoir l'ambition de répondre aux attentes de la population et se concentrer sur des projets structurants pour l'essor de notre bassin de vie.
Nous voulons que la Communauté de Communes soit à votre écoute, au plus proche de vous, afin de vous apporter des services efficaces et de qualité, faciliter votre quotidien et participer à l'amélioration de votre cadre de vie.
Nous voulons aussi resserrer les liens avec les habitants et avons donc décidé de relancer la parution d'un magazine d'information à l'échelle du territoire.

Vous découvrez ainsi « l'abréG », votre magazine intercommunal trimestriel, nouvelle formule.
Notre objectif est ici d'aborder une actualité proche de vous, en vous informant en toute transparence des projets de l'intercommunalité, en vous présentant ses agents, en mettant en lumière celles et ceux qui font le territoire et en proposant aux Communes une vitrine pour exposer les actions qu'elles mènent.
Au fil des numéros, « l'abréG» valorisera tous les acteurs de notre territoire : économiques, touristiques, associatifs… qui rendent notre Communauté de Communes attractive et qui font du Gévaudan un territoire où il fait bon vivre.
« l'abréG » se tournera enfin vers vous afin de valoriser vos initiatives d'intérêt général. N'hésitez pas à vous rapprocher du service communication pour nous en faire part à l'adresse mail suivante : c.forissier@cc-gevaudan.fr.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous,

Patricia Brémond,
Présidente de la Communauté de Communes du Gévaudan

SOMMAIRE

l'abréG
Printemps 2021

Directrice de la publication
Patricia Brémond

Conception et rédaction
Coralie Forissier

Communauté de Communes du Gévaudan
4 rue des Chazelles
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 42 61 55

Crédit photos
Communauté de Communes du Gévaudan - Le Clos du Nid - Gévaudan Destination

Impression
ID4 Marvejols (PEFC)

Ne pas jeter sur la voie publique

L'INTERCO EN UN COUP D'OEIL

développement économique

BOUTIQUES A L'ESSAI



« Et si ce commerce était le vôtre? »
Vous souhaitez ouvrir un commerce de proximité ?
Bénéficiez d'**un accompagnement** et d'**une expertise** dans le montage de votre dossier et de votre projet puis **testez votre idée** pendant 6 mois à un an dans l'une des **3 boutiques pilotes** (2 à Marvejols, 1 à Bourgs-sur-Colagne).
« Ma boutique à l'essai », c'est aussi un loyer modéré et la possibilité de conserver le local si le test est réussi.
L'objectif de l'opération est d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques et ainsi redynamiser nos centres-villes.

+ d'infos ? Contactez Elodie à Gévaudan Destination au 04 66 32 02 14 ou accueil@gevaudan-authentique.com

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET TOURISTIQUE

Dans le cadre de sa compétence pour le développement économique, la Communauté de Communes a mis en place, en tant que collectivité cheffe de file, une aide à l'immobilier d'entreprise et touristique. Son objectif est de **renforcer l'attractivité du territoire** en favorisant la création et le développement d'entreprises et d'emplois à travers le soutien aux investissements immobiliers.
Concrètement, une convention liant la Communauté de Communes au Département de la Lozère permet aux entreprises éligibles d'être accompagnées **jusqu'à 30% du montant des travaux**, avec la participation de la Région Occitanie.

Cette aide concerne tous les secteurs d'activité, à partir du moment où le montant des travaux est supérieur à 5 000€ HT et où ceux-ci sont réalisés par une/des entreprise(s). Les dossiers sont instruits conjointement avec le Département, après une présentation des projets sélectionnés devant la commission « développement économique » de la Communauté de Communes.

+ d'infos ? Contactez Alexandre Clair-Roses au 04 66 32 38 41 ou a.clair@cc-gevaudan.fr

habitat

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été lancée sur le territoire en 2018.
Que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'**aides financières**, d'une **assistance administrative** et de **conseils techniques** pour réaliser des **travaux d'économies d'énergie** (chauffage, isolation…), **d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement, ou de remise en état de logements dégradés**.
Des permanences sont assurées par Lozère Energie les 2èmes mercredis du mois de 14h à 16h30 et les 4èmes mercredis du mois de 9h à 12h à France Services, 6 rue Victor Cordesse à Marvejols. Un conseiller est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner gratuitement dans vos projets de rénovation de l'habitat.

Contact : Lozère Energie au 04 66 49 95 44 ou s.pratlong@energie.lozere.fr

LUTTE CONTRE LA VACANCE DE LOGEMENTS

La Communauté de Communes a candidaté en février 2021 pour intégrer le **plan national de lutte contre les logements vacants**.
En effet, d'après un premier recensement, 18% des logements sont vacants sur le territoire intercommunal (24% à Marvejols), contre 10% à l'échelle départementale.
L'objectif est donc d'aider les propriétaires à **remettre leur(s) logement(s) sur le marché locatif**.
Si la candidature de la Communauté de Communes est retenue, après la réalisation d'un diagnostic approfondi et d'un observatoire de la vacance, les propriétaires seront sensibilisés sur ce projet.
La participation au plan national permettra à la Communauté de Communes de déployer des aides pour les primo-accédants et les propriétaires de logement(s) vacant(s) depuis plus de 5 ans, grâce à l'octroi de subventions de la part de l'État et de l'Agence nationale de l'habitat.

OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

L'opération de revitalisation du territoire est un nouvel outil mis en place par l'Etat, au service des territoires, dont l'objectif est la mise en oeuvre d'un projet global de revitalisation des centres-villes. La Communauté de Communes du Gévaudan et les Communes de Bourgs-sur-Colagne et Marvejols s'engagent, pour une durée de 5 ans, à définir un projet urbain, économique et social de revitalisation de leur territoire, favorisant la mixité sociale, le développement durable, la valorisation du patrimoine et l'innovation.
Le plan d'actions s'articule autour de 5 axes :
> réhabiliter et restructurer pour tendre vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
> favoriser un développement économique et commercial équilibré
> développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
> mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
> fournir l'accès aux équipements et services publics.

Plus de 40 actions sont programmées dans le cadre de l'ORT. Ce sont par exemple :
> pour la Communauté de Communes, la mise en oeuvre d'une signalétique d'intérêt local commune sur les zones d'activité. Pour cela, l'intercommunalité participe à un groupement de commandes coordonné par le PNR Aubrac.
> pour la Commune de Bourgs-sur-Colagne, la réhabilitation de la maison Rodier de Chirac en locaux professionnels.
> pour la Commune de Marvejols, la réhabilitation de la friche de l'ancienne usine de la Goutelle en un espace dédié aux associations sportives et culturelles.
L'ORT, véritable projet de territoire coordonné par la Communauté de Communes, permet donc d'acter un programme d'actions à court, moyen et long terme, dynamisant le bassin de vie du Gévaudan.

E-COMMERCE



L'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture lance une plateforme de e-commerce appelée « Gévaudan achats », véritable **vitrine pour les commerçants et artisans du bassin de vie**. Elle offre une visibilité sur Internet et sert aussi de relais entre les consommateurs et les professionnels. En un clic, vous pourrez visualiser l'offre de l'ensemble des partenaires et, si ceux-ci sont équipés, faire directement vos achats en click & collect.
Rendez-vous sur www.gevaudan-achats.fr

TERRE DE JEUX 2024

La Communauté de Communes est labellisée « Terre de Jeux 2024 » et le Complexe Euroméditerranéen de Montrodat, géré par l'A2LFS, « Centre de Préparation aux Jeux » !
Le complexe a vocation à **accueillir des délégations olympiques et paralympiques internationales** qui ont besoin de disposer de centres de préparation appropriés à leur sport et discipline. Les athlètes pourront ainsi s'entrainer dans les meilleures conditions avant les Jeux ou avoir une « base arrière » durant la période des Jeux.
A Montrodat, l'agrément a été obtenu pour pouvoir accueillir **14 disciplines olympiques et paralympiques** comme la boccia, le tennis de table, l'athlétisme, le basket fauteuil, le rugby fauteuil…
L'équipe de France de boccia a choisi le complexe en janvier 2021 pour réaliser son premier stage de préparation aux Jeux de Tokyo et l'équipe de France handisport de tennis de table vient régulièrement sur le site. Nul doute que d'autres athlètes seront aussi bientôt convaincus par l'intérêt du lieu !
Une belle reconnaissance pour cette structure unique en son genre et une belle opportunité pour le territoire.





PETITES VILLES DE DEMAIN



En fin d'année 2020, la Communauté de Communes et les Communes de Bourgs-sur-Colagne et Marvejols ont été labellisées « Petites villes de demain » par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. « Petites villes de demain » est un programme qui vise à **améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour**.
Grâce à l'obtention du label, les « Petites villes de demain » peuvent notamment bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement des projets en matière :
> d'écologie (aménagement de plateformes multimodales et d'itinéraires cyclables...)
> de compétitivité (soutien aux commerces et aux artisans...)
> de cohésion (déploiement d'ambassadeurs du numérique...).
La Communauté de Communes peut ainsi dès aujourd'hui bénéficier de subventions pour financer un poste de chef de projet, recruter un manager de centre-ville et développer une plateforme de e-commerce : « Gévaudan achats ».
La convention est signée en mars 2021 en Préfecture, pour une durée de 6 ans.

L'EAU : UN BIEN PRECIEUX

DÉCRYPTAGE

La Communauté de Communes est responsable de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des eaux usées. Elle gère donc en régie directe ces services, avec ses propres moyens. Elle porte les investissements requis, entretient les équipements et assure les relations avec les usagers.

La distribution d'eau potable, comment ça marche ?

Du prélèvement au robinet, le service d'eau potable comporte 3 grandes étapes : le captage, la potabilisation et la distribution d'une eau conforme aux normes de qualité.

Une eau prélevée dans le milieu naturel

Avant d'être potabilisée, l'eau est prélevée dans le milieu naturel, en surface (sources, rivières...). L'eau prélevée est appelée « eau brute » et n'est pas naturellement potable. La potabilisation de l'eau est donc indispensable avant sa distribution au robinet. Elle implique des coûts de construction et d'exploitation des infrastructures qui se répercutent sur la facture d'eau.

Une eau traitée pour devenir potable

Après son prélèvement, l'eau brute est acheminée par un réseau de canalisations jusqu'à des installations de potabilisation. Le traitement de l'eau vise en premier lieu à retenir les particules et matières en suspension dans l'eau : graviers, poussières... C'est l'objet de la clarification : filtration et décantation. La deuxième étape consiste en la désinfection (ultra-violets, injection de chlore) de l'eau, afin d'éliminer tous les germes pathogènes, qu'il s'agisse de bactéries ou de virus.

Une eau potable distribuée

Après sa potabilisation, l'eau est envoyée gravitairement dans un réseau de canalisations qui la conduit jusqu'aux infrastructures de stockage : les réservoirs, puis aux robinets. Les volumes stockés représentent plusieurs heures de consommation. Ainsi, le service est adapté aux pics d'utilisation lorsque la demande est supérieure à la capacité de production.

Toutefois, cette étape de transport est aujourd'hui source de pertes importantes, en raison de microfuites. Le rendement des réseaux est actuellement estimé à 60%. C'est donc 40% de l'eau qui est perdue au cours de sa distribution. Il est indispensable que la Communauté de Communes corrige la qualité du réseau pour améliorer ce rendement.

La majorité des réseaux de distribution d'eau potable de la Communauté de Communes du Gévaudan est vétuste, certains datent même de 1945 ! L'usure normale due à l'ancienneté provoque des phénomènes de corrosion interne et externe, des dépôts de tartre, mais aussi des fragilités : fuites et casses, comme ce fut le cas à Marvejols en janvier dernier.

Le maintien en service devient de plus en plus coûteux pour la collectivité et une remise à niveau des infrastructures d'eau potable apparait aujourd'hui impérative et urgente.
Une réflexion est donc actuellement menée pour planifier une réhabilitation ou un remplacement des réseaux concernés.
Avec les agents, nous travaillons sur un plan pluriannuel d'investissements, que nous mènerons avec les partenaires institutionnels et qui permettra, à moyen terme, d'atteindre un niveau important de fiabilité et ainsi de vous offrir un service de qualité.
Le schéma directeur d'alimentation en eau potable que nous sommes en train d'établir, d'après vos besoins actuels et futurs, nous permet de projeter un programme de travaux indispensables pour assurer une distribution d'eau potable quantitative et qualitative sur le territoire.
Des dossiers de demande de subvention sont déposés auprès de nos différents partenaires, qui nous accompagnent et participent au financement de ces investissements.

Rémi André, vice-président délégué à l'eau et l'assainissement



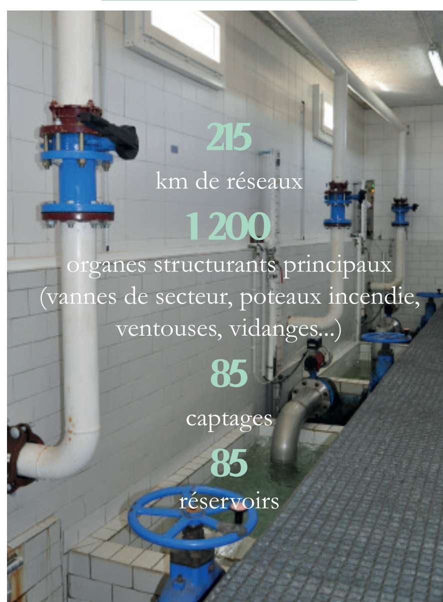
© Agence française pour la biodiversité
Réalisation Matthieu Nivesse (d'après OIEau), 2018

QUELQUES CHIFFRES

4 820
abonnés

890 000
m³ prélevés

550 000
m³ facturés



215
km de réseaux

1 200
organes structurants principaux
(vannes de secteur, poteaux incendie, ventouses, vidanges...)

85
captages

85
réservoirs

une tarification en 2 parts
> 1 part fixe (abonnement annuel)

75,96€ TTC

> 1 part variable
(consommation relevée au compteur)

1,77€ / m³

Au 1er janvier 2014, le prix moyen de l'eau en France était de

3,98€/ m³

Au 1er janvier 2015, le prix moyen de l'eau sur le bassin Adour-Garonne était de

3,96€/ m³

L'INTERCO, QUESACO ?

Les conseillers communautaires ont été élus les 15 mars et 28 juin 2020, lors des élections municipales... et communautaires. Réunis en conseil communautaire le 13 juillet 2020, ces conseillers, représentant les 12 communes du territoire, ont élu leur Présidente et leurs Vice-Président(e)s, pour les 6 prochaines années.
Mais, savez-vous ce qu'est une intercommunalité ? Connaissez-vous les compétences de la Communauté de Communes du Gévaudan ?
Dans ce 1er numéro de « l'abréG », nous vous expliquons tout : le fonctionnement de la collectivité, ses missions, mais aussi le rôle des femmes et des hommes qui la font vivre.



La Communauté de Communes du Gévaudan compte 12 communes et plus de 10 000 habitants.

Les Communautés de Communes ont été créées en 1992 puis modifiées par des lois de 1999 et 2004. Ce sont des établissements publics de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

La Communauté de Communes du Gévaudan, depuis quand ?

La Communauté de Communes du Gévaudan a été créée le 31 décembre 2003. A l'origine, 2 syndicats mixtes, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Gévaudan et le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Marvejols, étaient présents sur le territoire. Ils regroupaient les 13 communes du bassin de vie : Antrenas, Chirac, Le Buisson, Gabrias, Grèzes, Le Monastier-Pin-Moriès, Marvejols, Montrodat, Palhers, Recoules-de-Fumas, Saint-Bonnet-de-Chirac, Saint Laurent-de-Muret et Saint-Léger-de-Peyre. Dans un souci de simplification et pour répondre au législateur, les 2 syndicats ont fusionné et sont devenus le S.I.V.O.M. du Gévaudan. En 2004, le S.I.V.O.M. du Gévaudan devient la Communauté de Communes du Gévaudan. Les Communes membres restent les mêmes mise à part Lachamp qui est alors rattachée à la Communauté de Communes de la Terre de Randon. Au fil des années, les compétences de la Communauté de Communes s'élargissent pour élaborer un véritable **projet commun de développement et d'aménagement de l'espace**.

La Communauté de Communes du Gévaudan, pourquoi ?

La Communauté de Communes permet aux Communes associées d'exercer ensemble des missions qu'elles n'auraient pu exercer seules, ou qu'elles auraient exercé dans des conditions moins favorables (plus coûteuses, moins efficientes...), ou qui intéressent l'ensemble du territoire communautaire.
Que ce soit pour les loisirs, les études ou le travail, la vie quotidienne des habitants se limite rarement aux frontières de leur commune. En organisant les services publics à l'échelle d'un bassin de vie cohérent, l'intercommunalité participe ainsi à la délivrance d'un **service public de meilleure qualité**, tout en réalisant des **économies d'échelle**, par la mutualisation des moyens humains, financiers et matériels.

Les objectifs de la Communauté de Communes du Gévaudan sont multiples.

Structurer une offre de services adaptée aux besoins

Exemples : France services, le lac du Moulinet



Favoriser la mise en oeuvre de politiques publiques

Exemples : le développement économique, la collecte et le traitement des déchets...



Aménager l'espace de manière cohérente

Exemple : le plan local d'urbanisme intercommunal



Gérer des équipements d'intérêt communautaire

Exemples : la médiathèque du Gévaudan « Jules Roujon », la piscine intercommunale



Mettre en oeuvre des projets ambitieux

Exemple : la future maison de santé

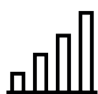
Les compétences de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Gévaudan exerce des missions (compétences) définies par la loi. L'intercommunalité agit ainsi, en lieu et place des Communes du territoire, dans les domaines suivants :



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

La Communauté de Communes est notamment compétente en matière d'urbanisme, via la mise en oeuvre du plan local d'urbanisme intercommunal.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes crée, aménage, entretient et gère les zones d'activités. Elle met en oeuvre une politique locale de commerce et soutient l'installation d'entreprises, notamment dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise. Enfin, elle promeut le tourisme, en subventionnant l'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture.



AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes accueille les usagers et veille à l'entretien du site.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes assure la collecte, le transport et le traitement (valorisation ou élimination) des déchets. Elle gère notamment la déchèterie intercommunale.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes gère le lac du Moulinet. Elle aménage les extérieurs pour les promeneurs et visiteurs. Une plage permet de proposer, en période estivale, un espace de baignade surveillée. Le bâtiment à l'entrée du site permet d'accueillir des animations et de faciliter la location de matériel nautique.



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La Communauté de Communes subventionne les opérations de réhabilitation de logements et aide les particuliers à mener des travaux pour améliorer les performances énergétiques de leur logement.
Elle met aussi en oeuvre des programmes pour redynamiser les centres-villes.



CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

La Communauté de Communes entretient la majorité des routes du territoire, ainsi que les ouvrages d'art (ponts). Elle est aussi chargée du déneigement de certaines voies de circulation en période hivernale.



CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

La Communauté de Communes gère la Médiathèque du Gévaudan « Jules Roujon » et la piscine intercommunale à Marvejols.



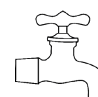
ACTION SOCIALE

La Communauté de Communes gère, via une délégation de service public à la SPL du Gévaudan, la crèche « Haut comme 3 pommes » et le LAEP « Ré'Création ».
Elle propose également, dans le cadre de sa compétence action sociale, un transport à la demande pour les personnes isolées et vulnérables.



ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes entretient les réseaux de canalisation d'eaux usées. Elle assure aussi le traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel via la gestion des stations d'épuration. Elle conseille les particuliers sur l'assainissement non collectif et contrôle les installations.



EAU

La Communauté de Communes gère la distribution d'eau, du captage au robinet, en passant par la potabilisation. Elle entretient les 85 réservoirs d'eau du territoire et le réseau de canalisations d'eau potable.



CREATION ET GESTION DE FRANCE SERVICES

La Communauté de Communes, via France services, propose aux habitants du territoire, un accompagnement dans leurs démarches administratives.

Le fonctionnement de la Communauté de Communes

Plusieurs instances régissent l'organisation de la Communauté de Communes.

L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est le pendant intercommunal du Conseil Municipal à l'échelle d'une commune. Le Conseil Communautaire est à la fois un lieu d'échanges et de décisions. Il est composé de 34 conseillers communautaires, issus des conseils municipaux des 12 Communes. Il se réunit au moins 4 fois dans l'année. Les séances sont publiques et se déroulent au siège de la Communauté de Communes, 4 rue des Chazelles à Marvejols.

LES COMMISSIONS

Plusieurs commissions, constituées de conseillers communautaires, se réunissent régulièrement pour échanger sur les dossiers relatifs à leurs thématiques. Elles sont composées d'élus de différentes communes afin d'avoir une représentation équilibrée du territoire.
Les différentes commissions sont :

> développement économique, commerce et tourisme
> voirie
> eau et assainissement
> infrastructures, cadre de vie et urbanisme
> action sanitaire et sociale
> appels d'offres, marchés et finances.

L'EXÉCUTIF : LA PRÉSIDENTE ET LES VICE-PRÉSIDENT(E)S

La Présidente est élue par les conseillers communautaires lors du premier conseil. Elle préside les séances, prépare et met en oeuvre les décisions et représente la Communauté de Communes. Elle est entourée de vice-président(e)s, également élu(e)s par les conseillers communautaires au cours du premier conseil. Ils ont la charge de suivre plus particulièrement certaines thématiques :

> développement économique et tourisme, Patricia Brémond
> voirie et ressources humaines, Lionel Bouniol
> finances, Gilbert Fontugne
> eau et assainissement, Rémi André
> infrastructures (cadre de vie, travaux, urbanisme et environnement), Jérémy Pic
> gestion des déchets, Michèle Castan.

LE BUREAU

Le bureau communautaire compte 14 membres : la présidente, les vice-président(e)s, et les maires des Communes membres. L'objet de cette instance est de fixer les grandes orientations de la Communauté de Communes, de régler les affaires courantes et de préparer les délibérations qui seront proposées au conseil communautaire.
Le bureau se réunit chaque fois que nécessaire.

LES AGENTS

31 agents travaillent au sein des différents services de la Communauté de Communes. Ils ont pour missions de mener à bien les projets, mettre en oeuvre les décisions prises par les élus et offrir un service de qualité aux administrés, sur l'ensemble du territoire.

Les 12 communes de la Communauté de Communes

QUELQUES CHIFFRES

10 071
habitants au 1er janvier 2021

1,1
emploi pour 1 actif sur le territoire

1 200
entreprises dont
192 créées depuis le 1er janvier 2018

58
commerces et services de proximité

61
professionnels de santé

342
associations

2 872
licenciés sportifs

NOMBRE D'HABITANTS

Antrenas : 339
Bourgs-sur-Colagne : 2 164
Gabrias : 161
Grèzes : 236
Le Buisson : 229
Marvejols : 4 911
Montrodat : 1 285
Palhers : 187
Recoules-de-Fumas : 104
Saint-Bonnet-de-Chirac : 68
Saint-Laurent-de-Muret : 193
Saint-Léger-de-Peyre : 194

Le Buisson
Recoules-de-Fumas
Saint-Léger-de-Peyre
Saint-Laurent-de-Muret
Antrenas
Marvejols
Montrodat
Gabrias
Bourgs-sur-Colagne
Palhers
Grèzes
Saint-Bonnet-de-Chirac

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

l'exécutif



Patricia Brémond
Maire de Marvejols
Présidente de la Communauté de Communes et chargée du développement économique et du tourisme



Lionel Bouniol
Maire de Bourgs-sur-Colagne
1er vice-président délégué aux ressources humaines et à la voirie



Gilbert Fontugne
Maire d'Antrenas
2ème vice-président délégué aux finances



Rémi André
Maire de Montrodat
3ème vice-président délégué à l'eau et l'assainissement



Jérémy Pic
Adjoint à Marvejols
4ème vice-président délégué aux infrastructures



Michèle Castan
Maire déléguée de Chirac
5ème vice-présidente déléguée à la gestion des déchets

les 34 élus communautaires

Antrenas : Gilbert Fontugne

Bourgs-sur-Colagne : Lionel Bouniol, Michèle Castan, Serge Chazalmartin, Martial Maliges, Sylvie Petit, Marie Rocheteau, Nicolas Salles

Gabrias : Bernard Rousset, *Anselme Gerbal (suppléant)*

Grèzes : Yannick Charbonnier, *Fabrice Baldet (suppléant)*

Le Buisson : Vincent Remise, *Yannick Delmas (suppléant)*

Marvejols : Patricia Brémond, Gilbert Girma, Delphine Salson, Aymeric Felgeirolles, Jérémy Pic, Raphaël Galizi, Chantal Llabres, Célestin Marto, Ghislaine Vidal, Matthias Segura, Cécile Chauvet, Léa Tosquellas, Samia Bougoummara, Monique De Lagrange, Stéphane Bastide

Montrodat : Rémi André, Michel Condi, Maggy Remize

Palhers : André Raymond, *Daniel Monty (suppléant)*

Recoules-de-Fumas : Christophe Sudre, *Christine Moulin (suppléante)*

Saint Bonnet-de-Chirac : Isabelle Recoulin, *Evelyne Bouniol (suppléante)*

Saint-Laurent-de-Muret : Pierre Rey, *François Granier (suppléant)*

Saint-Léger-de-Peyre : Jean-Paul Itier, *Régine Rousset (suppléante)*

L'INTERCO EN RÉSEAU

France services

France Services est un « nouveau » modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour **effectuer ses démarches du quotidien**.

Ancienne « Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale » puis « Maison des Services au Public », France services, service communautaire depuis 2018, a été **labellisée au 1er janvier 2020**.

France services c'est : un socle commun de services avec 9 partenaires nationaux et une dizaine de partenaires locaux.

Les 2 agents, Nathalie Saltel et Vincent Magne, vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives ou de recherche d'emploi. Ils assurent aussi la médiation auprès des partenaires.

Généralistes de l'administration, les agents peuvent vous répondre ou vous réorienter dans de nombreux domaines :

> social-santé : Assurance maladie, CAF, MSA…
> famille : allocations familiales, école…
> logement-énergie : opérateurs télécom et énergie, HLM, borne d'appel EDF
> retraite : CARSAT, AGIRC-ARRCO
> emploi : CV, lettre de motivation, Pôle Emploi…
> mobilité : demande de carte grise ou permis de conduire, SNCF, transport à la demande…
> vie associative : création, compte asso, demande de subvention
> accès au droit : information de premier niveau et réorientation.

À Marvejols, plus d'une vingtaine de permanences sont également proposées :
> emploi-formation : intérim, Mission Locale, accompagnement socio-professionnel
> logement-habitat : OPAH, architecte conseil, information juridique
> information juridique et médiation : accès au droit, juristes, services de médiation
> accompagnements spécifiques : addictions, jeunes 14-25 ans ou femmes en difficulté.

France services peut aussi accueillir des télétravailleurs et propose, avec un groupe de bénévoles, des cours de français pour les étrangers.



En 2020 près de 9 900 démarches ont été accompagnées, France services Marvejols devenant ainsi le premier accueil d'Occitanie !

médiathèque du Gévaudan « Jules Roujon »



La bibliothèque municipale de Marvejols, créée en 1979, était d'abord installée sur l'Esplanade. Le fonds d'ouvrage était alors constitué de dons, de prêts de la Bibliothèque Départementale de Prêts de la Lozère et de livres neufs acquis par la municipalité. Devant le succès rencontré, la bibliothèque s'est agrandie offrant la possibilité aux lecteurs de disposer d'une section adulte et d'une section jeunesse.

Mais l'exiguïté des locaux se faisant ressentir, un véritable lieu de lecture a été créé en 1987, **avenue Savorgnan de Brazza**. Son architecture date du début du siècle et l'espace intérieur a été entièrement rénové en fonction des besoins : **secteurs adultes et enfants, bureaux, coin lecture et animations**. Ce bâtiment offre un cadre très agréable, spacieux, aéré, lumineux, propice à la lecture.

La médiathèque est intercommunale depuis le 1er janvier 2019.

Si la situation sanitaire le permet, la médiathèque reprendra ses animations mensuelles : **ateliers bébés lecteurs, ateliers loisirs créatifs, heures du conte, ateliers numériques**… et participera aux opérations de la Médiathèque Départementale de Lozère. Les agents redoublent d'imagination pour étoffer l'offre de la médiathèque sous l'impulsion de la responsable Agnès Avignon.

QUELQUES CHIFFRES

24 598 livres
228 jeux
507 CD
259 DVD
27 abonnements à des revues
1 520 lecteurs en 2020
26 856 prêts en 2020, dont **957** jeux
des animations pour **34** classes et la crèche en 2020

« Gévaudan destination »

L'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination, créé par la Communauté de Communes du Gévaudan, est un établissement public industriel et commercial.

Il est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique intercommunale du **tourisme**, du **commerce** et de la **culture** et des programmes de développement dans ces domaines, notamment par l'accompagnement des acteurs du territoire dans l'élaboration de leurs actions, projets... Il est également chargé de l'exploitation des installations touristiques et de loisirs comme le lac du Moulinet, de l'animation du territoire et de l'organisation de fêtes et manifestations culturelles ou commerciales.

Gévaudan Destination crée aussi des produits touristiques, commerciaux ou culturels et promeut et développe les offres de ses partenaires.

TOURISME

Gévaudan Destination assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire, en coordination avec les comités départemental et régional du tourisme, le PNR Aubrac et l'ADN Tourisme (fédération nationale). Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

COMMERCE

Gévaudan Destination met en oeuvre le plan d'actions relatif à la redynamisation des centres-villes, accompagne les commerçants dans le développement de leur offre marketing et promeut le territoire pour attirer de nouvelles offres commerciales.

CULTURE

Gévaudan Destination a pour objectif de mettre en valeur l'identité culturelle du territoire, en proposant des actions valorisant les patrimoines culturel et naturel. Il collabore avec les associations et partenaires locaux, départementaux et régionaux, coordonne les programmations sur le territoire, favorise la diffusion des arts et la diversité des pratiques artistiques, propose des animations...

L'office de tourisme a été enrichi des missions commerce et culture dans l'objectif de créer un **guichet unique** autour de 3 thématiques très liées qui s'adressent à la fois aux visiteurs et aux habitants du territoire.

Pour une plus grande efficacité, Gévaudan Destination va, dans quelques mois, intégrer les locaux de l'**ancien tribunal de Marvejols**, en cours de rénovation. Ce nouveau lieu, véritable vitrine du territoire présente également un intérêt architectural et patrimonial.

Pour répondre aux attentes, besoins et objectifs fixés, 4 agents sont en poste au sein de Gévaudan Destination. Cette équipe sera renforcée par un manager de commerce, en cours de recrutement par la Communauté de Communes, et d'emplois saisonniers.



« haut comme 3 pommes » & « Ré'création »



La crèche et le lieu d'accueil enfants parents (LAEP), ouverts en 2016, sont gérés par la société publique locale « Les petits loups du Gévaudan », qui emploie 20 personnes, dont une cuisinière qui prépare les repas sur place.

Tous les enfants du territoire de la Communauté de Communes, **âgés de 2 mois et demi à 4 ans**, peuvent être accueillis à la crèche.

La crèche dispose de 55 places et accueille actuellement les enfants issus d'une centaine de familles.

Si toutes les places disponibles ne sont pas occupées par les enfants de la Communauté de Communes, l'ouverture est élargie aux enfants du bassin de vie, dont les parents travaillent sur le territoire.

Trois espaces de vie différents sont aménagés pour répondre au bien-être des enfants, leur éveil, leur sécurité, conformément aux projets éducatif et pédagogique évolutifs.

Des partenariats sont établis avec la médiathèque et les écoles de Marvejols (dispositif passerelle) pour favoriser l'éveil des enfants. Dans ce même objectif, de nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année : galette des Rois, Carnaval, chasse aux oeufs, Noël, fête de fin d'année...

Les tarifs de la crèche sont définis en fonction des revenus des parents, les couches et le lait étant fournis.

Un nouveau médecin de crèche intervient au sein de la structure une fois par mois depuis janvier 2021.

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Souvent premier lieu de sociabilité pour l'enfant, le LAEP, dispositif de soutien à la parentalité, favorise également les échanges entre adultes. Deux professionnelles de la petite enfance accueillent, chaque mercredi, enfants, adultes et futurs parents.

LES TUYAUX DE L'INTERCO

solidarité

TRANSPORT A LA DEMANDE

La Communauté de Communes du Gévaudan a mis en place un service de **transport à la demande** afin de permettre aux personnes n'ayant pas de véhicule ou ayant une mobilité réduite de pouvoir se déplacer pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

Vous résidez à titre principal ou secondaire sur le territoire de la Communauté de Communes du Gévaudan et n'êtes pas autonome dans vos déplacements (personnes âgées, isolées, ou présentant un handicap), vous pouvez bénéficier de ce service pour :

> effectuer des démarches administratives
> faire des courses alimentaires
> aller en consultation médicale lorsque le transport n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale
> accéder à une gare ou un transport en commun.

Depuis le 1er janvier 2020, et selon le souhait de la Région Occitanie, le tarif du transport est de **2€ par trajet, soit 4€ pour un aller-retour**, quelle que soit la distance. Le reste des coûts est pris en charge par la Région Occitanie et la Communauté de Communes du Gévaudan.
Ce sont les SARL Cavalier et Ambulance Castan qui s'occuperont de votre transport.
+ d'infos et réservations : France services au 04 66 44 03 78

habitat

RENOV'OCCITANIE

Finies les passoires thermiques ! La Région veut offrir la possibilité à chaque habitant d'Occitanie de **rénover son logement** (qu'il soit individuel ou en copropriété), **facilement et à moindre coût**, grâce au nouveau dispositif « Rénov'Occitanie » géré par l'Agence régionale énergie-climat, AREC Occitanie.
Une large gamme de services, de la définition du projet à l'accompagnement des travaux : conseils, audit, plan de financement, analyse des devis, demandes d'aides, suivi des travaux et de la consommation… est proposée. Chaque projet sera accompagné par un conseiller spécialisé.
Des solutions de financement et une offre de prêt bonifié jusqu'à 75 000€ sont aussi proposées. Pour les ménages les plus modestes, une avance de subvention pouvant aller jusqu'à 20 000€ est même possible sous forme de prêt à taux 0.
Les travaux accompagnés sont des opérations de rénovation performantes (au moins 40% d'économies d'énergie) et l'atteinte du niveau « bâtiment basse consommation ». Ils peuvent porter sur les menuiseries, le mode de chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, l'enveloppe thermique…
Contact : Lozère Energie au 04 66 49 60 93 ou contact@energie.lozere.fr



Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

commerce

GEVAU K'DO



Vous avez aimé les « Gévau K'do » pour les fêtes ? Offrez-les pour toutes les occasions ! Fête des mères, fête des pères, anniversaires...
Les **chèques-cadeaux made in Gévaudan** sont disponibles à l'Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination toute l'année.
Destinés aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, associations, comités d'entreprise ou collectivités les chèques Gévau K'do sont un cadeau parfait pour être sûr de faire plaisir.
Acceptés par la plupart des commerçants, artisans et producteurs locaux, en boutique et sur les marchés de la Communauté de Communes du Gévaudan, les Gévau K'do, d'une valeur de 10€, sont valables un an à compter de la date d'achat. La liste des partenaires est accessible sur le site Internet : www.gevaudan-authentique.com.
En offrant ou en utilisant ces chèques, vous êtes certains que vos achats bénéficieront aux commerces locaux et au **maintien d'une offre de proximité en matière de biens et services**.
Une façon efficace de **soutenir l'économie locale**.
+ d'infos ? Gévaudan Destination au 04 66 32 02 14

déchets

De nouvelles colonnes, cubiques et design, destinées à la collecte des cartons « gros volume » (carton d'emballage, de déménagement, cagettes en carton…), ont fleuri sur le territoire, venant ainsi compléter le panel déjà bien garni des équipements de tri des déchets.
Placées aux côtés des colonnes de tri classiques sur les points-recyclage, 12 colonnes ont été mises en place en décembre 2020 à Bourgs-sur-Colagne, Montrodat et Palhers. Depuis le mois de mars, 8 autres ont été implantées à Marvejols.
Pour rappel :

> les cartons doivent être pliés et débarrassés de tous plastiques (sauf le scotch) et polystyrènes avant d'être déposés dans ces colonnes

> les cartons qui seraient déposés au pied des colonnes ne pourront être valorisés et seront collectés et traités avec les ordures ménagères, générant des coûts supplémentaires

> les colonnes sont réservées en priorité aux petits apports ainsi qu'aux personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre à la déchèterie

> les colonnes n'ont pas vocation à se substituer à la déchèterie qui reste le moyen privilégié pour le tri et la valorisation des déchets encombrants.

Vous êtes un particulier, un artisan ou un commerçant et vous devez jeter de grandes quantités de cartons ? Pour ne pas saturer les colonnes, apportez-les directement à la déchèterie. En plus de vos cartons, cela vous permettra de trier et valoriser tout autre type de déchet.



santé



Le centre de vaccination contre la Covid-19 a ouvert ses portes le 20 janvier 2021 à la salle polyvalente à Marvejols.

Dans un premier temps, la priorité a été donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie :

> les personnes âgées de 75 ans et plus

> les personnes atteintes d'une pathologie à haut risque

> les professionnels de santé, y compris libéraux.

Puis, la vaccination a été ouverte :

> à l'ensemble des professionnels de santé et du secteur médico-social

> aux aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables

> aux pompiers

> aux personnes de 50 à 64 ans à risque de formes graves de Covid-19, comme par exemple le diabète ou l'obésité.

En avril, au regard de l'approvisionnement en vaccins et du nombre de personnes de plus de 75 ans qui auront fait le choix de se faire vacciner, **la vaccination devrait être ouverte aux personnes ayant entre 65 et 74 ans.**

Enfin, la cible sera élargie aux autres tranches de la population majeure. Le Gouvernement ambitionne de proposer la vaccination à tous les Français adultes d'ici la fin de l'été.

**Pour prendre rendez-vous,
allez sur le site Internet : www.doctolib.fr
ou contactez le 0800 54 19 19**

La vaccination d'une partie de la population ne doit pas faire baisser notre vigilance vis-à-vis du virus. Restez prudents et continuez à respecter les gestes barrières.

agenda*

Samedi **3** avril
Dimanche **4** avril
Balade enduro
avec le moto club de la Colagne
Bourgs-sur-Colagne

Jeudi **13** mai
Vendredi **14** mai
Samedi **15** mai
Gévaudathlon (23ème édition)
Gévauda'day Raid multisport du Gévaudan
(6ème manche du Championnat de France 2021)

Mercredi **5** mai > 10h
Mercredi **9** juin > 10h
Mercredi **16** juin > 10h
Premières Pages
à la médiathèque du Gévaudan
« Jules Roujon »

Vendredi **4** juin
Samedi **5** juin
Dimanche **6** juin
35ème édition du Trèfle Lozérien AMV

Samedi **5** juin > 20h30
Le Printemps des Poètes
à la médiathèque du Gévaudan
« Jules Roujon »

Dimanche **13** juin
Dimanche **20** juin
Élections régionales et départementales
Chaque électeur pourra disposer de 2 procurations établies en France, mandants et mandataires devant être inscrits sur la liste électorale de la même commune.

**Sous réserve que les conditions sanitaires permettent la tenue de ces événements*